Délimitation des aires de production : un webinaire avec les experts [ODG]

Le 23 janvier 2024, l'INAO organisait un premier webinaire à l'attention des experts scientifiques missionnés par l'établissement sur les dossiers de délimitation des aires de production. L'événement a réuni 78 participants, dont 50 experts, qui ont pu partager leurs expériences.

Ce webinaire a permis d'effectuer un panorama des missions réalisées, d'écouter les témoignages de deux experts pédologue et géographe et aux différents participants de tous profils de prendre la parole pour évoquer les actions effectuées. La richesse des échanges a permis de mettre en lumière la grande valeur du réseau qu'ils constituent, son impartialité, sa compétence et son importance pour la fiabilisation des décisions prises par l'INAO en matière de délimitation.

Les experts, un rouage essentiel pour les indications géographiques

Dans ses propos introductifs, Mme Carole Ly, directrice de l'INAO, a salué l'engagement des experts dans leurs missions et leur rôle essentiel dans la mise en œuvre de la politique publique relative aux indications géographiques. Pilotés par les ingénieurs délimitation de l'institut, les experts sont choisis pour leurs compétences scientifiques et techniques. Ils sont proposés par les services de l'INAO, qui s'assurent de leur neutralité et de leur indépendance vis-à-vis de l'appellation à délimiter. Les experts définissent les critères de la délimitation.

Un réseau d'experts riche et très impliqué

En 2023, 332 experts étaient référencés dans le répertoire de l'INAO. 154 ont été impliqués dans des commissions au cours des 5 dernières années. Le réseau offre une palette de compétences très large, avec plus de 20 disciplinesscientifiques représentées. 10 nouveaux experts ont rejoint le collectif sur la période 2022-2023. En ce qui concerne les commissions d'experts, composées de 3 à 4 membres généralement, elles étaient 116 à avoir une mission en cours en 2023, les comités nationaux de l'INAO nommant une vingtaine de nouvelles commissions chaque année. Chaque expert a réalisé en moyenne 6 jours de missions en 2022, la fourchette allant de 1 à 23 jours.

Une mission passionnante avec une dimension humaine importante

Les experts ont souligné dans leurs interventions les bénéfices qu'ils tiraient de leur expérience des commissions d'enquête : richesse des relations humaines et diversité des interlocuteurs, confrontation des connaissances théoriques aux réalités de terrain, stimulation intellectuelle découlant de l'approche pluridisciplinaire...
Pour faciliter l'intégration de nouveaux experts dans le réseau, ils ont mis en avant **l'importance de resserrer les liens entre les agents de l'INAO et le milieu de la**

recherche et l’enseignement supérieur.
Le webinaire s’est conclu sur la proposition d’organiser un nouvel évènement début 2025, qui aborderait notamment plus en détails les problématiques de durabilité et d’adaptation au changement climatique.

> Pour en savoir plus sur la délimitation des aires de production
> **Délimitation des zones de production, protection des terroirs et territoires**

Source URL:
https://www.inao.gouv.fr/lettres-odg/fevrier-2024/delimitation-aires-production-webinaire-experts

List of links present in page

1. https://www.inao.gouv.fr/delimitation-protection
2. https://www.inao.gouv.fr/actus-odg